



Barème Honoraires

Selon le mode de calcul de taux dégressifs par tranche cumulative.

Tranches du Prix de Vente Net Vendeur	Taux d'honoraires TTC par tranche
Jusqu'à 64999 €	8,00%
De 65000 € à 89999 €	5,00%
De 90000€ à 119999€	4,80%
120000 à 169999 €	4,60%
à partir de 170000 €	4,20%

Les honoraires sont à la charge de l'acquéreur.

Montant minimum d'honoraires TTC : 4.500 €

Barème en vigueur au 1 avril 2022

Les honoraires sont calculés sur le prix de vente net vendeur par tranches cumulatives. Les montants obtenus pour chaque tranche sont additionnés dans la limite du prix de vente net vendeur et le montant total est arrondi à la centaine la plus proche.

Le taux de TVA actuellement en vigueur est de 20 %.

En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.

ORPI PRODIMM – MATHIEU MORICE IMMOBILIER- 15 rue d'Anjou 85620 ROCHESEVIERE SARL au capital social de 8.000 € inscrite au RCS de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 91111725700012.

Carte professionnelle Transaction n° CPI 8501 2022 000 000 013 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Vendée.

Garantie GALIAN 89 rue de La Boétie 75008 PARIS